



**Collège
Lionel-Groulx**

Plan institutionnel de réussite et de diplomation 2010-2015
L'engagement étudiant pour favoriser la réussite éducative, un défi à relever

Direction des études

NOVEMBRE 2011

**Ce plan de réussite est sous la responsabilité de la
Direction des études.
Adopté par le conseil d'administration en date du
29 novembre 2011.**

Membres du comité de travail sur la réussite éducative 2010-2011

- MICHELINE ALLARD, DIRECTRICE DES ÉTUDES
- CAROLE MARTEL, DIRECTRICE DE LA VIE ÉTUDIANTE
- DENNIS WAIDE, DIRECTEUR ADJOINT AU SOUTIEN AUX PROGRAMMES, CHEMINEMENT SCOLAIRE ET RÉUSSITE
- JEAN-MARIE BERGERON, COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS ET ENSEIGNANT
- PATRICE ROY, ENSEIGNANT EN INFORMATIQUE
- ISABELLE PROULX, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE À LA FORMATION CONTINUE
- MARTIN LÉVESQUE, AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL
- SYLVIE MONASTESSE, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE À LA RÉUSSITE

Membres du comité de suivi sur la réussite éducative 2011-2012

- MICHELINE ALLARD, DIRECTRICE DES ÉTUDES
- CAROLE MARTEL, DIRECTRICE DE LA VIE ÉTUDIANTE
- ROCH LALONDE, DIRECTEUR ADJOINT AU SOUTIEN AUX PROGRAMMES, CHEMINEMENT SCOLAIRE ET RÉUSSITE
- JEAN-MARIE BERGERON, COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS ET ENSEIGNANT
- PATRICE ROY, ENSEIGNANT EN INFORMATIQUE
- SYLVAIN BILODEAU, CONSEILLER PÉDAGOGIQUE, FORMATION CONTINUE
- MARTIN LÉVESQUE, AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL
- SYLVIE MONASTESSE, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE À LA RÉUSSITE

Recherche et rédaction

SYLVIE MONASTESSE, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE À LA RÉUSSITE

*L'EMPLOI DU MASCULIN A POUR BUT D'ALLÉGER LE TEXTE ET S'APPLIQUE
AUSSI BIEN AUX FEMMES QU' AUX HOMMES.*

GLOSSAIRE

API	AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL.
CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION	LE TAUX DE DIPLOMATION (OU POURCENTAGE DE DIPLÔMÉS) EST LA PROPORTION D'ÉTUDIANTS DE LA COHORTE QUI ONT OBTENU LEUR DIPLOME PAR RAPPORT AU NOMBRE INITIAL D'ÉTUDIANTS DE CETTE COHORTE (INSCRITS EN PREMIÈRE SESSION).
CALCUL DU TM	LE TAUX MOYEN DE RÉUSSITE DES COURS EN PREMIÈRE SESSION EST LA MOYENNE DES TAUX DE RÉUSSITE INDIVIDUELS DES ÉTUDIANTS DE LA COHORTE. POUR CHAQUE ÉTUDIANT, ON CALCULE D'ABORD LE POURCENTAGE DE COURS RÉUSSIS PAR RAPPORT AU NOMBRE DE COURS SUIVIS. ON CALCULE ENSUITE LA MOYENNE DES TAUX DE RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANTS DE LA COHORTE. LE « TAUX DE RÉUSSITE MOYEN » EST LA MOYENNE DES TAUX DE RÉUSSITE INDIVIDUELS DES ÉTUDIANTS DE CETTE COHORTE.
COHORTE A	LA COHORTE EST COMPOSÉE D'ÉTUDIANTS PROVENANT DIRECTEMENT DU SECONDAIRE N'AYANT PAS EU D'EXPÉRIENCE COLLÉGIALE.
COHORTE B	LA COHORTE B EST COMPOSÉE D'ÉTUDIANTS AYANT EU UN VÉCU COLLÉGIAL. LES « AUTRES ÉLÈVES INSCRITS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS UN PROGRAMME DE DEC DONNÉ » ONT EN COMMUN LE FAIT D'AVOIR UNE EXPÉRIENCE SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ACQUISE AVANT LE TRIMESTRE OBSERVÉ. ILS N'EN SONT DONC PAS À LEUR PREMIÈRE INSCRIPTION AU COLLÉGIAL À CE TRIMESTRE QUE NOUS QUALIFIERONS COMME LE « TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE » DE LA COHORTE. CES ÉTUDIANTS ONT NÉCESSAIREMENT EFFECTUÉ UN OU PLUSIEURS CHANGEMENTS DE PROGRAMME.
DMPMC	DIPLOMATION MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE : DIPLOMATION DANS LE PROGRAMME D'ADMISSION.
DTPTC	DIPLOMATION TOUT PROGRAMME, TOUT COLLÈGE. TAUX CUMULATIF 2 ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE DU PROGRAMME D'ÉTUDES.
MPMC	MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE.
MGS	MOYENNE GÉNÉRALE AU SECONDAIRE. LA MOYENNE BRUTE DES NOTES DE 4 ^e ET DE 5 ^e SECONDAIRE, SOIT LA MOYENNE DE TOUTES LES NOTES QUI FIGURENT AU BULLETIN DE L'ÉTUDIANT.
PIRD	PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ET DE DIPLOMATION.
PSD	PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT.
TM	TAUX MOYEN DE RÉUSSITE DES COURS EN PREMIÈRE SESSION.
TPTC	TOUT PROGRAMME, TOUT COLLÈGE.

SOMMAIRE

Introduction.....	5
1. <i>Plan stratégique de développement du Collège Lionel-Groulx 2010-2015</i>	5
2. <i>Principes directeurs</i>	6
2.1. Réussite éducative.....	6
2.2. Engagement étudiant.....	6
2.3. Partenariat entre la Direction des études et la Direction de la vie étudiante	7
3. <i>Méthodologie utilisée</i>	7
3.1. Atteindre un taux de réussite moyen des cours de 80 % en première session	7
3.2. Augmenter le taux de diplomation de 5 % deux ans après la durée prévue des études.....	8
3.3. Maintenir un taux de diplomation annuel supérieur à 80 %	8
4. <i>Constats</i>	8
4.1. Constats généraux sur la réussite en première session.....	9
4.2. Taux moyen de réussite des cours.....	9
4.3. Les programmes en alerte	10
4.4. Les cours écueils.....	10
4.5. La réussite selon les genres	10
4.6. Constats généraux sur la diplomation	11
4.7. Constats généraux pour la formation continue	13
5. <i>Stratégies d'intervention retenues</i>	13
5.1. Synthèse des stratégies retenues pour les programmes d'études en alerte	14
5.2. Synthèse des stratégies retenues pour les cours écueils de la première session.....	15
5.3. Synthèse des stratégies retenues pour la réussite des garçons en première session.....	16
5.4. Synthèse des stratégies retenues en matière d'engagement étudiant.....	17
5.5. Synthèse des stratégies retenues en matière de diplomation	18
5.6. Synthèse des stratégies retenues pour la Formation continue	18
6. <i>Mécanismes de suivi</i>	18
6.1. Comité de suivi de la réussite éducative	18
6.2. Composition	19
6.3. Mécanismes conjoints de suivi.....	19
7. <i>Conclusion</i>	19
8. <i>Bibliographie</i>	20

LES ANNEXES (DISPONIBLES SUR L'INTRANET DU COLLÈGE)

Annexe 1 Cadre conceptuel de l'engagement étudiant

Annexe 2 Tableaux en lien avec la réussite des cours à la première session à l'enseignement régulier :

- Tableau 1 : Portrait global, cohortes A et B
- Tableau 2 : Taux moyen de réussite des cours par programme d'études et par genre
- Tableau 3 : Synthèse de la situation des programmes d'études pour la cohorte d'automne 2010
- Tableau 4 : Synthèse des cours écueils par programme d'études selon la grille de cheminement
- Tableau 5 : Moyenne générale des étudiants du Collège et des étudiants inscrits en 081.01

Annexe 3 Tableaux en lien avec la diplomation à l'enseignement régulier :

- Tableau 1 : Distribution de la diplomation au Collège, 2 ans après la durée prévue (DTPTC). Cohorte 2005.
- Tableau 2 : Comparaison de la diplomation 2 ans après la durée prévue (DTPTC CLG et DTPTC réseau). Cohorte 2005.
- Tableau 3 : Diplomation MPMC CLG et réseau, cohorte 2005.

Annexe 4 Tableaux en lien avec la diplomation à la Formation continue.

INTRODUCTION

Le *Plan institutionnel de réussite et de diplomation 2010-2015 (PIRD)* met en valeur la place accordée aux acteurs concernés par la réussite au Collège Lionel-Groulx. La Direction des études et la Direction de la vie étudiante assurent conjointement la mise en œuvre du PIRD. Les enseignants, à titre d'intervenants de première ligne, y jouent un rôle prépondérant. Les professionnels de la direction des études et de la direction de la vie étudiante collaborent directement à sa mise en œuvre. Finalement, les étudiants en sont les acteurs principaux.

Le PIRD précise les principes directeurs qui sous-tendent les actions présentes et futures, l'analyse de la situation de réussite en première session, la situation de la diplomation, les stratégies retenues pour atteindre les cibles fixées, les rôles et les responsabilités des acteurs concernés ainsi que les mécanismes de suivi. Le tout est appuyé par les nombreux tableaux synthèses qui ont soutenu les analyses et l'identification de nos priorités d'action. Ainsi, cette troisième phase d'amélioration de la réussite et de la diplomation des étudiants du Collège se réalise en poursuivant les efforts déjà consentis par tous les intervenants, mais aussi en mettant de l'avant de nouvelles façons d'intervenir à partir des expériences acquises en matière de réussite éducative et en tenant compte du portrait actuel de nos cégépiens.

Par ailleurs, les étudiants du Collège Lionel-Groulx, admis à la session automne 2010, déclarent être motivés à réussir dès la rentrée¹ ainsi qu'un sentiment d'appartenance régional fort. Pour cette période, le Collège se qualifie de *cégep de premier tour*. Malgré ces caractéristiques favorables, la réussite des cours en première session est en baisse depuis 2006. La réussite de la majorité des cours sinon de tous les cours en première session contribue grandement à la persévérance scolaire et favorise la réussite éducative, d'où l'importance accordée à la première session dans nos priorités d'action.

Le PIRD 2010-2015 constitue une planification en soi. L'élaboration du *Plan stratégique de développement du Collège Lionel-Groulx 2010-2015* a coïncidé avec le changement de titulaire à la direction des études en mars 2010. Le Collège a donc décidé de préciser les objectifs relatifs à la réussite au niveau du PSD, tout en laissant le temps nécessaire à l'élaboration d'un plan de réussite concerté entre la Direction des études et l'ensemble des intervenants. Le PIRD s'inscrit donc dans la continuité directe du PSD. Il fera l'objet d'une publication particulière disponible pour l'ensemble de la communauté.

1. Plan stratégique de développement du Collège Lionel-Groulx 2010-2015

Le *Plan stratégique de développement du Collège Lionel-Groulx (PSD)* est articulé autour de trois orientations stratégiques desquelles découlent des enjeux et des objectifs à atteindre. La deuxième orientation, *promouvoir la réussite des étudiants en s'adaptant aux*

¹ Questionnaire *Aide-nous à te connaître*, mars 2011.

besoins contemporains, intègre le PIRD au PSD. L'enjeu retenu, *maximiser la réussite et la diplomation*, est précisé par trois objectifs spécifiques :

1. Atteindre un taux de réussite de 80 % en première session à l'enseignement régulier;
2. Augmenter le taux de diplomation de 5 % à l'enseignement régulier deux ans après la durée prévue des études;
3. Maintenir un taux de diplomation annuel supérieur à 80 % à la Direction de la Formation continue et des Services aux entreprises (DFCSAE) pour les programmes d'attestation d'études collégiales à temps plein.

2. Principes directeurs

2.1. Réussite éducative

La réussite éducative reflète notre philosophie d'action, car elle prend en compte les diverses dimensions de la vie de l'étudiant et de son processus de développement. Choisir la réussite éducative, c'est intégrer à nos préoccupations la réussite scolaire, le développement personnel, social et professionnel de l'étudiant dans son projet de formation.

L'activité éducative s'exerce principalement dans les activités d'enseignement et d'apprentissage, mais elle se prolonge aussi dans les activités et services offerts à la population étudiante : les activités sportives et socioculturelles, les services d'aide et les interventions psychosociales.

« La réussite éducative au collégial est celle qui permet à la personne de se développer (l'accès aux études collégiales), de trouver sa voie professionnelle (le cheminement), d'obtenir un diplôme (l'obtention du diplôme) et de poursuivre des études universitaires ou de s'insérer sur le plan socioprofessionnel (l'insertion socioprofessionnelle) ». ² »

2.2. Engagement étudiant

La question de l'engagement ou du non-engagement des étudiants dans leur projet de formation est souvent mise de l'avant comme motif pouvant expliquer les abandons, les échecs ou les délais dans le cheminement scolaire. Favoriser l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation de même que dans les différentes activités du Collège est le fil conducteur de ce troisième plan institutionnel de réussite.

La Direction des études s'est appuyée, pour l'ensemble de son travail, sur le cadre conceptuel publié en mars 2008, par le Conseil supérieur de l'éducation. Ce cadre permet d'avoir une vision commune de ce qu'est l'engagement étudiant. Celui-ci est défini comme suit : « c'est d'abord le temps et l'énergie consacrés aux études et aux autres activités offertes par l'institution qui renforcent et enrichissent les apprentissages. ³ »

² Fédération des cégeps

³ Conseil supérieur de l'éducation. Au collégial – l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège, mars 2008, p.14.

Susciter l'engagement de l'étudiant, aux niveaux affectif, cognitif et socio relationnel⁴, constitue un « soutien à la réussite ». Soutenir l'engagement étudiant implique aussi, de la part du Collège, des façons d'organiser ses programmes d'études, ses activités d'apprentissage, ses services d'aide et de soutien afin d'inciter les étudiants à participer, favorisant ainsi leur satisfaction, leur persévérance et leur diplomation.

Finalement, ce cadre conceptuel permet une compréhension univoque de l'engagement étudiant par l'ensemble des acteurs. Le cadre conceptuel détaillé est présenté en annexe.

2.3. Partenariat entre la Direction des études et la Direction de la vie étudiante

La vision de la réussite éducative qui est mise de l'avant dans ce plan de réussite nécessite une participation de tous les acteurs du Collège. Plus particulièrement, les deux directions intervenant auprès des étudiants, la Direction des études et la Direction de la vie étudiante, ont choisi d'unir leurs forces et leurs ressources pour la mise en œuvre du plan de réussite et de diplomation. Ce partenariat favorisera l'atteinte des objectifs fixés.

3. Méthodologie utilisée

3.1. Analyse des taux de réussite en première session

Nous avons présenté brièvement l'importance de la réussite des cours en première session pour accroître la persévérance et la diplomation. À l'automne 2010, 52 % de notre population étudiante, soit 2684 étudiants,⁵ était en première session. De ce nombre les garçons représentaient 23 % et les filles 29 %. Le fait de cibler les étudiants de première session représente donc un défi ambitieux.

La cible à atteindre a été fixée à 80 % sur la base du taux moyen de réussite des cours observé depuis 2006⁶ et en fonction des analyses liées au **PSD 2010-2015**.

Pour établir la situation de réussite en première session, nous avons fait une étude approfondie des taux moyens de réussite des cours à la première session, et ce, pour chacun des programmes. La borne « supérieur à 80 % de taux moyen de réussite des cours » permet de regrouper tous les étudiants qui ont réussi tous leurs cours ou qui ont eu un seul échec (7 cours réussis sur 8, 6 cours réussis sur 7, selon le nombre de cours suivis par étudiant)⁷.

Nous avons cartographié le taux moyen de réussite des cours pour la session d'automne 2010, soit notre année de référence. Les données ont été colligées par genre et par programme pour les étudiants de la cohorte A et de la cohorte B. Les tableaux de

⁴ Cadre conceptuel de l'engagement étudiant. Engagement est une action multidimensionnelle. Il s'agit de l'interrelation de l'importance qu'un individu accorde aux études et à la vie au collège avec l'effort qu'il consent pour l'acquisition du savoir et avec les liens qu'il établit et entretient avec son environnement. Conseil supérieur de l'éducation. Au collégial – l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège, mars 2008, p.14.

⁵ Coba pédagogie. Analyse des IPR au 20 septembre 2010. Les étudiants en première session constituaient (A 2010) 52 % de la population étudiante totale soit 2684 /5116.

⁶ En 2006, le Collège Lionel-Groulx avait un taux moyen de réussite des cours supérieur à 80 % en première session. Ce taux est passé en dessous de 80 % pour la cohorte 2010.

⁷ Guide de l'utilisateur du système PSEP.SRAM – Service de la recherche. Septembre 2005. Page 38

distribution ainsi produits ont permis d'analyser la situation de réussite des programmes par rapport à la cible visée en 2015, soit 80 %. Le résultat de cette analyse a été représenté à l'aide de couleurs et a permis de faire une première classification de la situation de réussite par genre, par cohorte et par programme d'études de la façon suivante :

	Un programme d'études est en alerte « rouge » si tous les groupes le composant (cohorte A filles, cohorte B filles, cohorte A garçons et cohorte B garçons) montrent un taux moyen de réussite des cours inférieur à la cible visée de 80 %.
	Un programme est en alerte « orange » si deux des groupes le composant (cohorte A filles, cohorte B filles, cohorte A garçons et cohorte B garçons) montrent un taux moyen de réussite des cours inférieur à la cible visée de 80 %.
	Un programme est en alerte « jaune » si l'un des groupes le composant (cohorte A filles, cohorte B filles, cohorte A garçons et cohorte B garçons) montre un taux moyen de réussite des cours inférieur à la cible visée de 80 %.
	Un programme est « vert » lorsque l'ensemble des groupes le composant (cohorte A filles, cohorte B filles, cohorte A garçons et cohorte B garçons) montre un taux moyen de réussite des cours supérieur à la cible visée de 80 %.

L'analyse globale de la situation de réussite en première session a mené à un second classement entre les programmes d'études en alerte jaune ou orange, permettant ainsi de nuancer notre première analyse. Le faible nombre d'étudiants dans une cohorte et l'écart entre les sous-groupes composant un programme d'études sont des éléments qui ont été pris en considération. L'ensemble des tableaux pour ces analyses est présenté à l'annexe 2.

3.2. Analyse des taux de diplomation à l'enseignement régulier

Pour l'analyse de la diplomation, l'indicateur « diplomation, tout programme, tout collège » (DTPTC) a été sélectionné. La méthodologie utilisée est la même que celle préconisée dans l'analyse de la première session. La production des tableaux de la distribution de la diplomation, par genre et par programme d'études, a permis de comparer la situation de diplomation du Collège à celle du réseau. Les tableaux ayant servi à ces analyses sont présentés à l'annexe 3.

3.3. Analyse des taux de diplomation à la formation continue

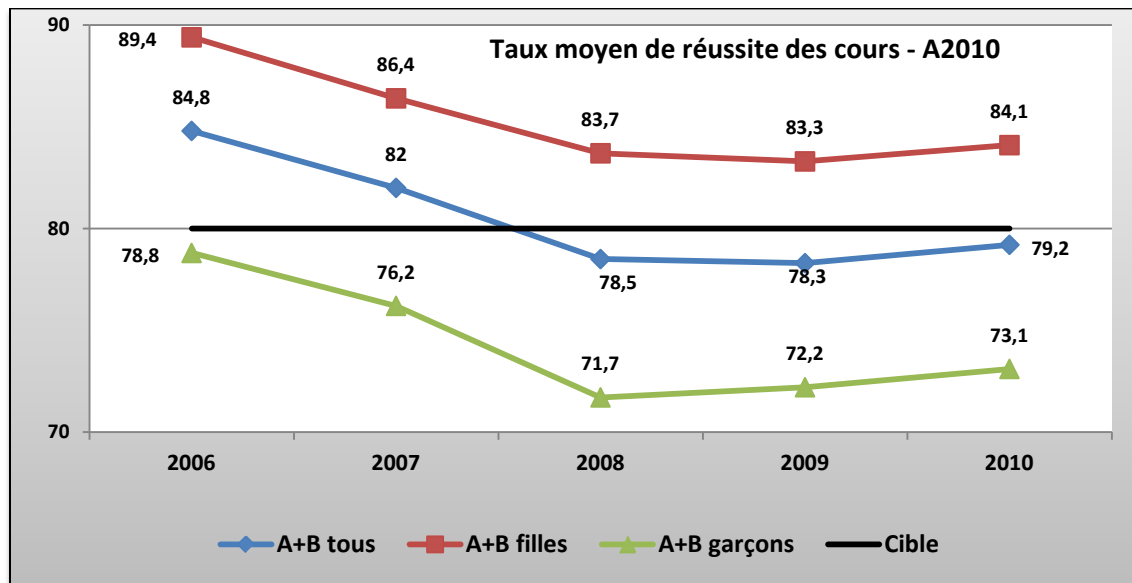
Aux fins du présent exercice, le taux de diplomation à la formation continue concerne uniquement les étudiants inscrits à une *Attestation d'études collégiales* (AEC) à temps complet.

La compilation des données est présentée à l'annexe 4.

4. Constats

Les données colligées par genre et par programme, pour les étudiants de la cohorte A et de la cohorte B, sont représentées graphiquement.

4.1. Constats généraux sur la réussite en première session



Entre 2006 et 2010, le taux moyen de réussite des cours en première session est passé de 84,8 % à 79,2 %, affichant ainsi une variation de 5,6 points à la baisse. La moyenne générale des étudiants au secondaire (MGS) a connu, à la même période, une baisse de 0,7 point, passant de 78,9 % à 78,2 %.

Pour cette même période, le Collège a admis 2,3 % plus d'étudiants ayant une MGS inférieure à 70 %, passant de 5,4 % à 7,7 %. Le Collège a aussi vu doubler son secteur Accueil : le nombre d'étudiants inscrits est passé de 161 à l'automne 2006 à 334 étudiants à l'automne 2010. Les étudiants du secteur Accueil ont majoritairement une MGS plus faible que celle des étudiants inscrits à un programme régulier, tel que présenté à l'annexe 2. Cette situation influence, dans une certaine mesure, les taux moyens de réussite des cours de l'ensemble de la population étudiante du Collège en première session.

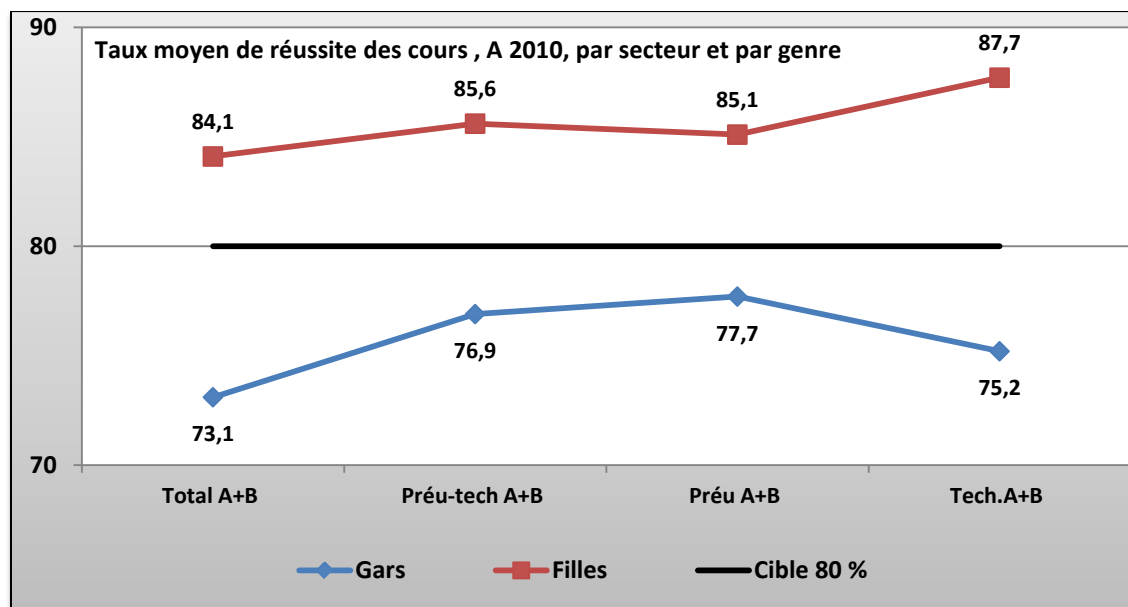
La MGS des filles a connu une légère baisse de 0,9 % depuis 2006, en passant de 80 % à 79,1 %. Le taux moyen de réussite des cours suivis par ces mêmes filles est passé de 89,4 % à 84,1 %, affichant ainsi une variation de 5,3 points à la baisse.

La MGS des garçons n'a pratiquement pas varié, passant de 77,4 % à 77 % au moment de nos analyses. Le taux moyen de réussite des cours suivis par les garçons a connu une variation de six points à la baisse, passant ainsi à 73,1 %. Un élément est à souligner : les garçons s'inscrivent majoritairement au secteur Accueil et composent 55 % de cette clientèle.

4.2. TAUX MOYEN DE RÉUSSITE DES COURS

Le graphique suivant illustre que les filles des cohortes A et B ont généralement un taux moyen de réussite des cours supérieur à 80 % en première session, tandis que les garçons ont généralement un taux moyen de réussite des cours inférieur à ce seuil. Les filles sont

donc plus nombreuses à connaître « zéro à un échec » en première session. À l'inverse, les garçons sont plus nombreux à connaître « deux échecs » en première session.



4.3. Les programmes en alerte

Notre classification des programmes d'études a permis d'identifier les programmes qui se portaient bien en matière de réussite en première session et de cerner ceux affichant des situations particulières requérant plus d'efforts. Ainsi, nous avons pu identifier un cheminement et deux programmes d'études en alerte « rouge » et plusieurs autres programmes où des interventions sont requises, mais à un degré moindre. Le tableau de notre analyse est en annexe.

4.4. Les cours écueils

Les cours où le taux d'échec est égal ou supérieur à 20 % sont reconnus comme des cours écueils. Les programmes d'études en alerte « rouge, orange et jaune » ont été analysés et une fiche synthèse par programme a été produite. Dans celle-ci, la grille de cheminement de la première session a été analysée. Cette démarche a permis d'identifier les cours correspondant à la balise « écueil ». Ainsi, une trentaine de cours de la formation générale et de la formation spécifique ont été ciblés comme des cours écueils à l'automne 2010. Le tableau est présenté à l'annexe 2.

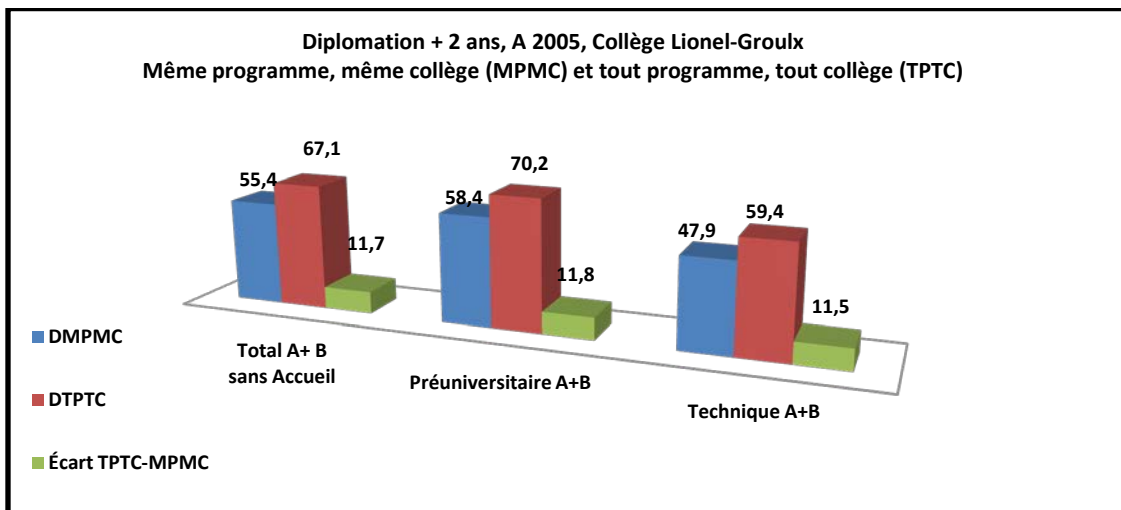
4.5. La réussite selon les genres

Le tableau 2, présenté à l'annexe 2, représente la distribution par cohorte, par genre et par programme d'études de la population étudiante. Il démontre que les garçons, qu'ils soient de la cohorte A ou de la cohorte B, affichent tant au secteur préuniversitaire qu'au secteur technique, un taux moyen de réussite des cours inférieur à 80 % dans la majorité des programmes d'études où ils sont présents.

Garçons A	10 programmes d'études sur 17 possibles	Soit 69 % (10/17) des programmes d'études	Les garçons affichent un taux moyen de réussite des cours inférieurs à 80 %
Garçons B	9 programmes d'études sur 17 possibles	Soit 53 % (9/17) des programmes d'études	Les garçons affichent un taux moyen de réussite des cours inférieurs à 80 %
Filles A	3 programmes d'études sur 16 possibles	Soit 19 % (3/16) des programmes d'études	Les filles affichent un taux moyen de réussite des cours inférieur à 80 %
Filles B	3 programmes d'études sur 16 possibles	Soit 19 % (3/16) des programmes d'études	Les filles affichent un taux moyen de réussite des cours inférieur à 80 %

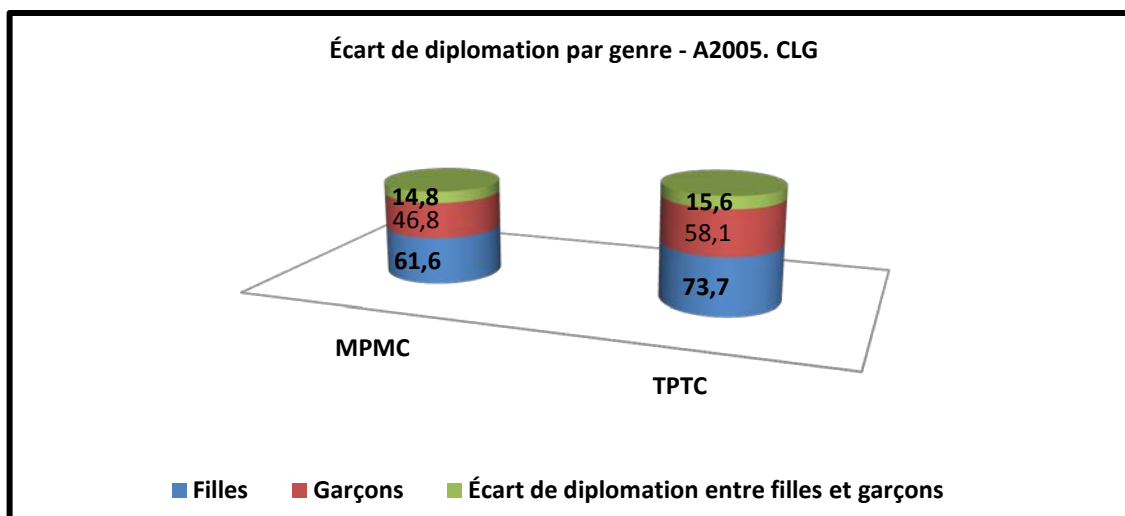
4.6. Constats généraux sur la diplomation

Notre cohorte de référence pour cet indicateur est la cohorte admise à l'automne 2005. Les tableaux de la cartographie de la diplomation sont présentés à l'annexe 3 afin de faciliter la lecture du plan de réussite. Seuls les principaux constats sont présentés.

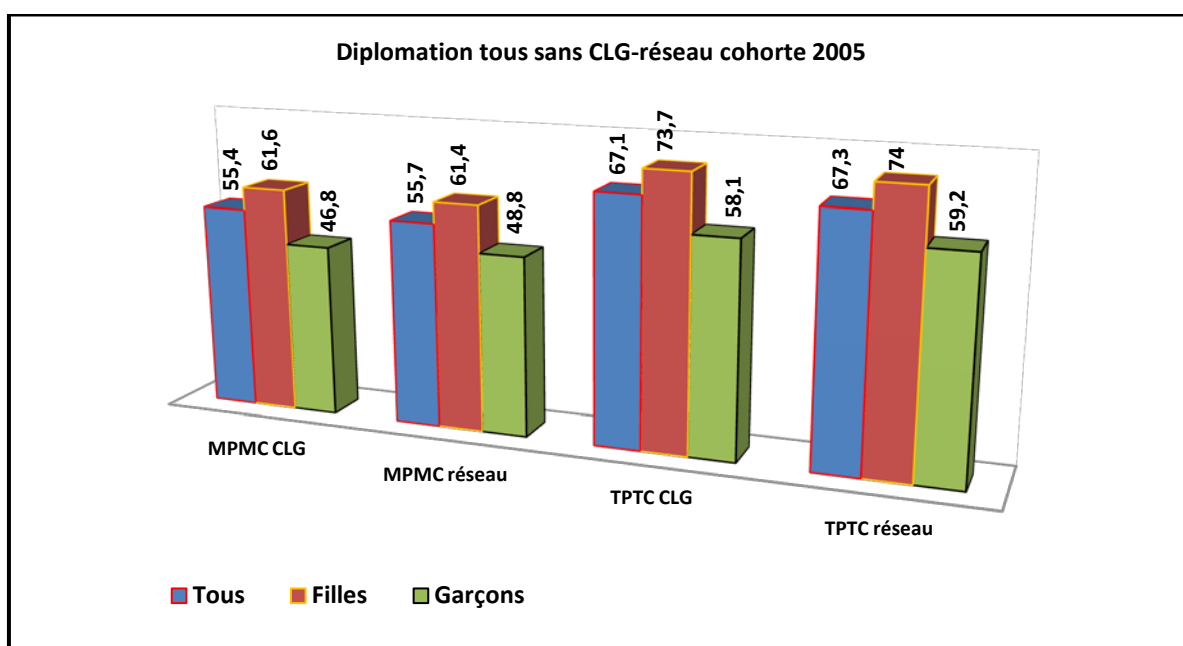


Une « perte » de population étudiante de l'ordre de 11 % a été observée. Cette dernière correspond à l'écart entre le taux de diplomation dans le même programme et le même collège (MPMC) et le taux de diplomation tout programme, tout collège (TPTC). Dans les faits, cela signifie que plusieurs de nos étudiants ont poursuivi leur formation collégiale dans un autre collège ou obtenu un diplôme dans un autre programme que celui dans lequel ils ont été initialement admis.

On observe aussi un écart significatif du taux de diplomation entre les filles et les garçons, comme le démontre le graphique suivant.



L'analyse comparative effectuée plus de 2 ans après la durée prévue, permet de constater que le taux de diplomation global du Collège Lionel-Groulx, soit 67,1 % est comparable à celui du réseau soit de 67,3 %.



Si le taux de diplomation du Collège Lionel-Groulx n'était pas supérieur à celui du réseau en 2005, il s'est démarqué depuis au secteur technique. Ce dernier a en effet connu un taux de diplomation cumulatif supérieur au réseau. C'est ainsi voir que les caractéristiques ont changé au cours des cinq dernières années. Les tableaux de référence sont présentés à l'annexe 3.

4.7. Constats généraux pour la formation continue

La population étudiante de la formation continue présente des caractéristiques différentes de celle de l'enseignement régulier. La population ciblée représente, pour l'année 2010-2011, 140 étudiants. Ce petit nombre d'étudiants favorise des contacts directs entre les étudiants, les enseignants et les conseillers pédagogiques permettant ainsi une rétroaction immédiate en cas de problème. Pour ces étudiants adultes, dont l'âge varie entre 25 et 35 ans, l'inscription à une attestation d'études collégiales représente souvent un retour aux études. Certains de ces étudiants ont connu des échecs scolaires. Les préoccupations d'ordre socio-économiques sont importantes chez ces étudiants : coûts liés au retour aux études, réorganisation de la vie de famille et recherche d'un revenu convenable autant durant les études qu'à la suite de l'obtention de leur diplôme.

Depuis quelques années, la Direction de la formation continue s'est penchée sur les facteurs d'échecs et de non-diplomation de sa population étudiante. L'analyse de ces facteurs et la mise en place d'actions pour les contrer expliquent le taux de diplomation de 86,4 % observé en 2010-2011, pour les programmes d'attestation d'études collégiales à temps plein. Ce taux de diplomation est de 12 % supérieur à la moyenne québécoise. La préoccupation de la Direction de la formation continue est donc de consolider ses interventions actuelles et d'en développer de nouvelles pour maintenir un taux de diplomation supérieur à 80 %.

Les tableaux de référence sont présentés à l'annexe 4.

5. Stratégies d'intervention retenues


Les principes directeurs énoncés à la section 2, soit la réussite éducative, l'engagement étudiant et le partenariat entre la Direction des études et la Direction de la vie étudiante, teinteront les stratégies d'intervention et la préparation des plans d'actions.

À partir des constats énoncés sur la réussite, le Collège retient quatre axes d'intervention :


- les programmes d'études en alerte;
- les cours écueils;
- la réussite des garçons;
- l'engagement étudiant.

La Direction des études est responsable de la mise en œuvre du PIRD 2010-2015. À cet égard, la direction précise annuellement le mandat des intervenants en fonction des principes directeurs retenus. La transmission des mandats se fait à l'aide de fiches précisant le plan d'intervention, les résultats recherchés, la liste des intervenants ainsi que leur niveau de responsabilité.


5.1. Synthèse des stratégies retenues pour les programmes d'études en alerte

Programmes d'études en alerte	
<p>Plan d'intervention</p> <p>La Direction des études émet annuellement et pour chaque programme, un mandat sous forme d'attentes. Elle fournit les outils nécessaires à l'élaboration d'un plan d'actions et à leur mesure. Chaque programme élabore un plan d'actions en fonction des observations découlant de l'analyse des données de l'automne 2010. Le plan d'actions est revu annuellement. À compter de l'automne 2012, le comité de programme met en œuvre son plan d'actions et en rend compte annuellement. Le comité de suivi valide les plans d'actions et en rend compte annuellement à la Commission des études.</p>	
<p>Résultats recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application des mesures prévues au plan d'actions. - Évaluation et mesure de l'impact. - Ajustement des mesures, au besoin. 	
Niveau de responsabilités des intervenants	
<p>Direction des études</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque direction adjointe responsable des programmes transmet le mandat et collabore à sa mise en œuvre avec la personne responsable de la coordination du programme. - La conseillère pédagogique et l'API associés au programme jouent un rôle-conseil auprès du comité. - La conseillère pédagogique à la réussite joue un rôle-conseil par rapport aux données colligées du PIRD et aux principes directeurs retenus.
<p>Comités de programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de programme est responsable d'élaborer un plan d'actions en fonction du mandat reçu et d'assurer les consultations requises. À cet égard, le comité de programme désigne un représentant. - Il est aussi responsable de transmettre son plan d'actions à la Direction des études et d'en assurer les mises à jour en fonction des résultats observés.
<p>Comité de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de suivi joue un rôle-conseil auprès de la Direction des études sur l'ensemble du processus notamment en validant les plans d'actions. - Le comité de suivi fait rapport annuellement à la Commission des études.
<p>Intervenants</p>	
 <ul style="list-style-type: none"> - Direction des études : Directions-adjointes API Conseillères pédagogiques des programmes Conseillère pédagogique à la réussite - Comités de programme - Comité de suivi 	


5.2.Synthèse des stratégies retenues pour les cours écueils de la première session

Cours écueils		
<p>Plan d'intervention</p> <p>La Direction des études émet annuellement et pour chaque département responsable d'un cours écueil, un mandat sous forme d'attentes. Chaque département élabore un plan d'actions en fonction des observations découlant de l'analyse des données de l'automne 2010. Le plan d'actions est revu annuellement. À compter de l'automne 2012, le département met en œuvre son plan d'actions et en rend compte. Le comité de suivi valide les plans d'actions et en rend compte à la Commission des études.</p>		 <ul style="list-style-type: none"> – Direction des études : Directions-adjointes Conseillères pédagogique des programmes Conseillère pédagogique responsable du perfectionnement – Départements – Comité de suivi
<p>Résultats recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> – Application des mesures prévues au plan d'actions. – Évaluation et mesure de l'impact. – Ajustement des mesures, au besoin. 		
Niveau de responsabilités des intervenants		
Direction des études	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque direction adjointe responsable des programmes transmet le mandat et collabore à sa mise en œuvre avec la personne responsable de la coordination du programme. – La conseillère pédagogique responsable du perfectionnement joue un rôle-conseil auprès du département. 	
Département	<ul style="list-style-type: none"> – Le département est responsable d'élaborer un plan d'actions en fonction du mandat reçu et d'assurer les consultations requises. À cet égard, le département désigne un répondant. – Il est aussi responsable de transmettre son plan d'actions à la Direction des études et d'en assurer les mises à jour en fonction des résultats observés. 	
Comité de suivi	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité de suivi joue un rôle-conseil auprès de la Direction des études sur l'ensemble du processus, notamment en validant les plans d'actions. – Le comité de suivi fait rapport annuellement à la Commission des études. 	


5.3.Synthèse des stratégies retenues pour la réussite des garçons en première session

La réussite des garçons		
<p>Plan d'intervention</p> <p>La Direction des études émet annuellement un mandat pour les directions associées à ce principe directeur. À la session hiver 2012, les directions élaborent le dossier, le soumettent à la Commission des études, forment un comité élargi intégrant des enseignants et des professionnels de la vie étudiante. Le plan d'actions est revu annuellement. À compter de l'automne 2012, les directions responsables mettent en œuvre leur plan d'actions et en rendent compte au comité de suivi. Le comité de suivi valide le plan d'actions et en rend compte à la Commission des études.</p>	 <ul style="list-style-type: none"> – Direction des études : Directrice des études Directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite Conseillère pédagogique à la réussite Conseillère pédagogique responsable du perfectionnement – Direction de la vie étudiante : Directrice de la vie étudiante Professionnels de la vie étudiante – Comités de programme et départements : Enseignants désignés – Comité de suivi 	
<p>Résultats recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> – Application des mesures prévues au plan d'actions. – Évaluation et mesure de l'impact. – Ajustement des mesures, au besoin. 		
Niveau de responsabilités des intervenants		
<p>Direction des études</p> <ul style="list-style-type: none"> – La Direction des études préside le comité de travail. La directrice des études et le directeur adjoint, au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite, assument cette responsabilité. – La conseillère pédagogique à la réussite et la conseillère pédagogique responsable du perfectionnement jouent un rôle-conseil auprès du comité. 		
<p>Direction de la vie étudiante</p> <ul style="list-style-type: none"> – La directrice de la vie étudiante collabore aux travaux dans le contexte du partenariat établi dans les principes directeurs. – Le personnel professionnel désigné joue un rôle-conseil auprès du comité. 		
<p>Comités de programme et départements</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les enseignants désignés collaborent aux travaux du comité. 		
<p>Comité de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le comité de suivi joue un rôle-conseil auprès de la Direction des études sur l'ensemble du processus notamment en validant le plan d'actions. – Le comité de suivi fait rapport annuellement à la Commission des études. 		

5.4.Synthèse des stratégies retenues en matière d'engagement étudiant

L'engagement étudiant		
<p>Plan d'intervention</p> <p>La Direction des études émet annuellement un mandat pour les directions associées à ce principe directeur. À la session hiver 2012, les directions élaborent le dossier, le soumettent à la Commission des études, forment un comité élargi intégrant des enseignants et des professionnels de la vie étudiante. Le plan d'actions est revu annuellement. À compter de l'automne 2012, les directions responsables mettent en œuvre leur plan d'actions et en rendent compte au comité de suivi. Le comité de suivi valide le plan d'actions et en rend compte à la Commission des études.</p>		
<p>Résultats recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> – Application des mesures prévues au plan d'actions. – Évaluation et mesure de l'impact. – Ajustement des mesures, au besoin. 		
<p>Niveau de responsabilités des intervenants</p>		
<p>Direction des études</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite représente la Direction des études au sein du comité. – La conseillère pédagogique à la réussite joue un rôle-conseil auprès du comité. – L'API désigné joue un rôle-conseil auprès du comité. 	
<p>Direction de la vie étudiante</p>	<ul style="list-style-type: none"> – La directrice de la vie étudiante préside le comité de travail. – Le personnel professionnel désigné joue un rôle-conseil auprès du comité. 	
<p>Comités de programme et départements</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les enseignants désignés collaborent aux travaux du comité 	
<p>Comité de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité de suivi joue un rôle-conseil auprès de la Direction des études sur l'ensemble du processus notamment en validant le plan d'actions. – Le comité de suivi fait rapport annuellement à la Commission des études. 	
		<p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> – Direction des études : Directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite API Conseillère pédagogique à la réussite – Direction de la vie étudiante : Directrice de la vie étudiante Professionnels de la vie étudiante – Comités de programme et départements : Enseignants désignés – Comité de suivi

5.5. Synthèse des stratégies retenues en matière de diplomation

Diplomation	
<p>Plan d'intervention</p> <p>La Direction des études émet annuellement un mandat pour les directions associées à cet objectif. Les directions élaborent un plan d'actions. Le plan d'actions est revu annuellement. À compter de l'automne 2012, les directions responsables mettent en œuvre leur plan d'actions et en rendent compte au comité de suivi. Le comité de suivi valide le plan d'actions et en rend compte à la Commission des études.</p>	
<p>Résultats recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> – Application des mesures prévues au plan d'actions. – Évaluation et mesure de l'impact. – Ajustement des mesures, au besoin. 	
Niveau de responsabilités des intervenants	
<p>Direction des études</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite représente la Direction des études au sein du comité. La conseillère pédagogique à la réussite joue un rôle-conseil par rapport aux données colligées du PIRD. L'API désigné joue un rôle-conseil auprès du comité. 	<p>Intervenants</p>
<p>Direction de la formation continue</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le directeur de la formation continue collabore aux travaux du comité. – Le conseiller pédagogique joue un rôle-conseil auprès du comité. 	
<p>Comité de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le comité de suivi joue un rôle-conseil auprès de la Direction des études sur l'ensemble du processus notamment en validant le plan d'actions. – Le comité de suivi fait rapport annuellement à la Commission des études. 	
<div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> – Direction des études : Directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite Conseillère pédagogique à la réussite API – Direction de la formation continue : Directeur de la formation continue Conseiller pédagogique – Comité de suivi 	

6. Mécanismes de suivi

6.1. Comité de suivi de la réussite éducative

Le comité de suivi de la réussite éducative du Collège Lionel-Groulx est un sous-comité de la Commission des études. Il soutient la Direction des études dans la mise en œuvre du plan de réussite. Il émet un avis sur les plans d'actions présentés dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan institutionnel de réussite et de diplomation 2010-2015*. Il fait état des travaux annuellement à la Commission des études.

6.2. Composition

Ce comité est composé de la directrice des études, qui assume la présidence de la Commission des études, de la directrice de la Vie étudiante, du directeur adjoint au soutien aux programmes, cheminement scolaire et réussite, de la conseillère pédagogique à la réussite éducative, d'un aide pédagogique individuel, d'un représentant de la Formation continue et de trois membres du personnel enseignant représentant les programmes préuniversitaire, technique et la formation générale. Le comité de suivi s'adjoint à la demande toute autre personne qu'il juge nécessaire à ses travaux.

6.3. Mécanismes conjoints de suivi

La Direction des études met à jour régulièrement les indicateurs du cheminement scolaire en lien avec la mise en œuvre du Plan institutionnel de réussite et de diplomation. La Direction des études alimente le tableau de bord du Plan stratégique du Collège afin d'assurer le suivi des travaux prévus PSD 2010-2015.

7. Calendrier de mise en œuvre

Périodes		Activités
An 1 PSD 2010-2015	automne 2009 hiver 2010	<ul style="list-style-type: none">▪ Bilan du PSD et du PIRD 2004-2009▪ Consultation sur le PSD 2010-2015▪ Identification des cibles de réussite 2010-2015

An 1 PIRD 2010-2015	automne 2010 hiver 2011	<ul style="list-style-type: none">▪ Actualisation de la situation de la réussite éducative▪ Consultation des instances et du personnel enseignant et professionnel
An 2 PIRD 2010-2015	automne 2011 hiver 2012	<ul style="list-style-type: none">▪ Adoption du PIRD 2010-2015▪ Élaboration des plans d'intervention▪ Mise en œuvre des plans d'intervention▪ Suivi de la situation
An 3 PIRD 2010-2015	automne 2012 hiver 2013	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre des plans d'intervention▪ Suivi de la situation
An 4 PIRD 2010-2015	automne 2013 hiver 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre des plans d'intervention▪ Suivi de la situation
An 5 PIRD 2010-1015	automne 2014 hiver 2015	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre des plans d'intervention▪ Suivi de la situation▪ Bilan du PIRD 2010-2015

8. Conclusion

La réalisation de ce troisième plan de réussite repose sur l'identification de cibles réalistes à atteindre en matière de réussite et de diplomation, et sur un choix restreint d'indicateurs de cheminement scolaire. Notre modèle d'analyse de la réussite a permis l'élaboration d'une cartographie de la réussite des cours en première session. Celle-ci a été validée à plusieurs reprises auprès du personnel enseignant, du personnel professionnel, et des instances du Collège. À chaque fois, elle a reçu l'aval des uns et des autres pour sa simplicité à traduire une situation complexe et pour le reflet fidèle qu'il transmettait de la

réalité. En fait, les chiffres et les données présentées traduisent les préoccupations de réussite des programmes d'études et des départements.

Ce plan propose aussi un cadre de référence en matière d'engagement étudiant qui permettra de mobiliser les intervenants, et ainsi ouvrir la porte à la mise en place de nouvelles pratiques.

La Direction des études est confiante que les stratégies d'intervention retenues, pour la première session, auront des retombées positives tant sur le taux de réussite dans les cours de première session que sur le taux de diplomation.

Par ailleurs, la Direction de la formation continue souhaite maintenir un taux de diplomation annuel supérieur à 80 % pour les programmes d'attestation d'études collégiales à temps plein en renforçant les moyens déjà mis en place.

La Direction des études remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont généreusement participé à cette démarche et ont permis d'identifier nos choix stratégiques.

9. Bibliographie

1. DOCUMENTS OFFICIELS

- COLLÈGE LIONEL-GROULX (2010). *Plan stratégique de développement du Collège Lionel-Groulx 2010-2105*, Ste-Thérèse. Direction générale. Document inédit.
- COLLÈGE LIONEL-GROULX(2011). *Profil de la population étudiante. Résultats de l'enquête Aide-nous à te connaître*, Ste-Thérèse. Direction des études. Document inédit.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2008) *Au collégial – l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège*. Québec.
- ROY, JACQUES. (2011) *Quête identitaire et réussite scolaire. Une étude de cas – La pratique d'activités parascolaires dans le réseau collégial*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

2. SITES INTERNET

- SERVICE RÉGIONAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (SRAM) (2011). *Profil Scolaire des Étudiants par Programme (PSEP)*, [en ligne], base de données.
- COLLÈGE LIONEL-GROULX (2011). *Coba pédagogie*. [En ligne], base de données.

100, rue Duquet
Sainte-Thérèse, (Québec)
J7E 3G6

Téléphone
450 430-3120

Télécopieur
450 971-7825
www.clg.qc.ca

